

Informations sur le projet de grande paroisse.

Monseigneur Cador nous l'a rappelé lors de sa visite pastorale, nous sommes en chemin vers la construction d'une nouvelle grande paroisse qui réunira les paroisses Saint-Jean XXIII, Sainte-Marie-du-Cotentin, Saint-Sauveur, Sainte-Bernadette et Saint-Gabriel. Cette nouvelle paroisse devra voir le jour au plus tard le 1er janvier 2027.

En septembre 2024, un Conseil d'Animation Pastoral (CAP) a été constitué pour l'ensemble des cinq paroisses du Lieu Manifeste de Cherbourg. Il s'est réuni pour la première fois le 23 novembre 2024, le 15 janvier 2025 en présence de l'évêque, puis le 22 mars dernier. Une quatrième rencontre est prévue le 22 mai prochain.

Ce Conseil se réunira habituellement trois fois dans l'année et est constitué des prêtres, de l'adjointe en pastorale, des membres des cinq EAP, et de quelques responsables de services communs (pastorale des jeunes, catéchuménat).

Elaboration d'un projet pastoral

Lors de la rencontre du 22 mars, le CAP a décidé de s'intéresser prioritairement à un projet pastoral commun. Une équipe va travailler sur ce projet ; elle aura pour mission de faire des propositions au CAP après avoir consulté largement l'ensemble des paroissiens et être allé voir ce qui se fait ailleurs.

Cette équipe sera constituée de membres du CAP et d'autres paroissiens appelés à la rejoindre, en nombre pas trop grand pour que des réunions de travail puissent s'organiser régulièrement (environ toutes les trois semaines).

N'hésitez pas à consulter les sites internet des paroisses pour être informés de l'avancée du projet. Si vous voulez recevoir les communications directement par mail, merci de vous inscrire via le lien ou le QR code suivant :

<https://w.enoria.link/partage-dinformations-nouvelle-paroisse-2027>



Sites internet des différentes paroisses :

Saint-Jean XXIII :

<https://www.diocese50.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/saint-jean-23-de-cherbourg-la-glacerie>

Sainte-Marie-du-Cotentin :

<https://www.diocese50.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/sainte-marie-du-cotentin>

Saint-Sauveur :

<https://www.diocese50.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/saint-sauveur-docteville-nouainville>

Sainte-Bernadette :

<https://www.diocese50.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/sainte-bernadette-de-martinvast>

Saint-Gabriel :

<https://www.paroisse-st-gabriel-tourlaville.fr>

Organisation d'une démarche jubilaire commune

Dans le cadre du Jubilé 2025 de l'Espérance, la basilique Sainte-Trinité a été choisie comme sanctuaire jubilaire. Il est donc possible d'y effectuer une démarche jubilaire individuelle une fois par mois (prochaines dates : 17 mai, 14 juin, 19 juillet, 16 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre).

Il est également possible d'organiser des démarches communes pour les groupes et les paroisses. Une équipe constituée d'une ou deux personnes par paroisse va travailler à un projet de démarche jubilaire commune.

Choix d'un nom pour la nouvelle paroisse

Trois noms devront être proposés au diocèse qui prendra la décision finale.

Tous les paroissiens sont invités à faire des propositions pour le nom de la nouvelle paroisse.

Le nom proposé, selon la règle donnée par le diocèse, doit comporter un(e)saint(e) ou un(e) bienheureux(se) en y ajoutant un ancrage territorial (tels, par exemple, « du Cotentin » ou « de la mer »).

Une large consultation commence dès maintenant. Vos suggestions devront être transmises avant le 15 mai, soit par l'intermédiaire du coupon réponse ci-dessous, soit par mail à l'adresse *paroissenouvelle2027@gmail.com* (merci de motiver vos propositions avec quelques explications).

Lors de sa réunion du 22 mai, le CAP choisira une liste de 7 ou 8 noms parmi ceux qui auront été suggérés par les paroissiens.

A la rentrée de septembre, les paroissiens seront appelés à voter pour dégager les trois noms qui seront proposés au diocèse.

X

Coupon réponse à déposer aux accueils des maisons paroissiales avant le 15 mai 2025 :

Prénom* : Nom* :

Coordonnées* (téléphone/mail) :

Proposition(s) :

Merci de nous expliquer pourquoi notre grande paroisse pourrait porter ce(s) nom(s)

.....

.....

* facultatif